

- Pour le compostage :

Cette technique permet la dégradation de matières organiques par des micros organismes.

Pour cela, il est nécessaire d'ajouter de la matière **sèche** aux matières **humides** :

- **déchets bruns (secs)** : marc de café, feuilles mortes, petits branchages, broyat...

- **déchets verts (humides)** : tontes de pelouse, restes de repas, épluchures de fruits et légumes...

- **déchets à proscrire** : les couches, le plastique, les litières pour animaux, les magazines...

Votre compost sera prêt après 6 à 12 mois !



Les éléments de réussite d'un compost:

- Une humidité suffisante (50 à 60 %)
- Mélanger / aérer pour l'oxygéner
- Une température à cœur d'environ 60°C



L'acquisition d'un broyeur :

On trouve des bons broyeurs entre 300 et 600 euros.

Si vous avez besoin d'un broyeur, pensez à la location auprès de professionnels de la motoculture .

Vous pouvez aussi vous regrouper (entre voisins par exemple) afin de mutualiser les moyens.



Si vous désirez d'avantage d'informations, merci de contacter:

Charline AMOROS
Maître composteur
Communauté de communes
Sud Côte Chalonnaise
03.85.45.82.96
07.87.51.33.88
Environnement@ccscc.fr

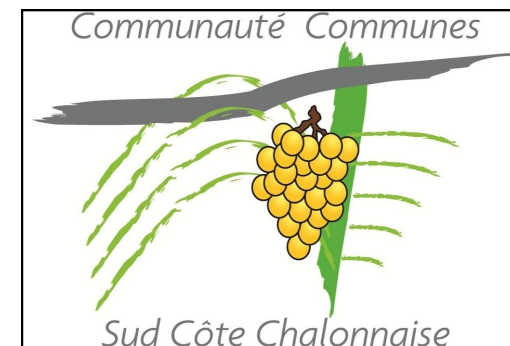
GUIDE PRATIQUE broyage des végétaux

Vous avez fait appel à la Communauté de communes pour le broyage de vos branchages ?

Vous détenez à présent un produit de qualité !

Ce guide a pour objectif de vous aider dans l'utilisation de votre broyat.

Alors, à vos jardins !



Qu'est-ce que le broyage ?

Le broyage des végétaux est une technique qui permet, grâce à un outil motorisé, de réduire vos déchets de jardin en petits morceaux que l'on appelle « paillis » ou « broyat »



Pourquoi broyer mes végétaux ?

Le broyage des végétaux permet :

- de réduire les tonnages des déchets verts en déchèterie.
- d'éviter les déplacements et d'en faciliter le transport.

Il permet tout simplement de réutiliser ces ressources dans son jardin. C'est un retour au sol.



Comment broyer mes végétaux ?

Vous pouvez faire appel à la Communauté de communes qui expérimente actuellement un service de broyage à domicile.

Astuce : Le « Broyage à la tondeuse »

Si vous avez des petits branchages (diamètre inférieur à 2 cm) : une simple tondeuse suffit à les broyer.

Étalez alors les branchages, les feuilles mortes, les tailles de haies sur la pelouse (en andain) passez lentement la tondeuse sur ceux-ci et récupérez le broyat dans votre panier.



Votre broyat est alors prêt à retourner dans votre jardin ou à améliorer votre compost.

Comment utiliser le broyat ?

Le paillis obtenu grâce au broyage peut être utilisé de différentes manières :

- **En paillage (compostage de surface)** : c'est une technique qui consiste à recouvrir le sol de matière organique : tontes de pelouse (sèche), feuilles mortes ou encore paillis.

AVANTAGES :

- Evite la pousse des mauvaises herbes
- Conserve l'humidité du sol.
- Abrite des insectes utiles au jardin.
- Améliore la fertilité du sol.



Quelques conseils d'utilisation:

- Désherber avant paillage
- Étalez le paillis juste après plantation